

Verdelet }
Georges }

Messieurs,

Comment décrire le transport,
l'orgueil de paroles, les éclats de
voix de M^r Verdelet dévot
en ma présence, dans le domicile
de Georges tisseur? comment oser
répéter une seule des injures
ordurières et flétrissantes de cet
incorrigible? Je me repose sur lui
analysé la prière que je lui ai
réitéré de ne pas agir ainsi à
l'audience.

voici le fait:

Georges averti par un soldat de
1110 gr. sur son dernière pièce en
conférence avec le dévot Verdelet,
dans leur entretien il fut mention
de la pente que le jeune fils de
Verdelet âgé de 7 ans avait pour
le vol Verdelet père accéda à un
arrangement (en présence de témoins)
pour partager le déficit.

Aujourd'hui Verdelet fait
révisé, il déclare formellement
ne vouloir supporter aucune perte



/// Sans révéler mon nom le traité
verbal, George voulait le
maintenir de ce traité il s'en suivit
une altercation injurieuse contre
George. Ce dernier employa
l'intermédiaire de M. Le président
qui me délégué pour faire une
enquête et procéder au levé
de la trame dévidée et non
dévidée.

J'avais à peine pris note de
témoigner dans le domicile de
George ou j'avais fait appeler
plusieurs voisins, quand Verdette
entra ~~pour~~ apportant de la trame
noire et ^H bleu Vexelon dévidée
8. que $\frac{1}{2}$ de cette dernière couleur
pour s'en bouter je déclarai à Verdette
me disposer pour aller chez lui
prendre note exacte de la trame
de George, alors commencèrent les
clats de voix. rappel à l'ordre, ...
inutile; exhibition de mes insignes
en déclarant ma qualité, encore
inutile; enfin après un instant de
tourner il se plaça sur le seuil de
la porte et vout une grêle
d'injures contre George, sa femme,
sa compagne, sa voisine. et etc.

^H cinq fonds
de couleur

Je redigeai quelques notes sur cet
 incident après la disparition de
 Verdét, il entra dans un état de
 Colère ^{si} complet, ^{que} je crus à sa durée
 il n'en fut rien. Les tempêtes
 recommencèrent, je n'eus d'autre parti
 que lui signifier d'avoir à sortir.

Je me suis retiré laissant
 George terrifié n'osant pas sortir
 Je fus avec sa femme chez le
 commissaire de police faire une
 déposition, au nom seul de Verdét
 le commissaire, s'écria ah! c'est ce
 sauvage! puis ajouta d'autres
 paroles désavantageuses.



ensuite, Verdét après avoir
 injurié George fut du tapage
 le plus scandaleux, et il autorisa
 à le représenter dans son domicile?
 George de son côté déclara nettement
 au sergent en le présentant chez
 le fureur Verdét pour y aller
 chercher les traces de son aide.

Veillez appuyer ma bonne liaison
 en ordonnant que les biens soient
 déposés au greffe et les comptes
 réglés par un rapport d'arbitres

Votre serviteur

13 novembre
 1846.

Cherrier

L'apprentie a été
condamnée à fuir
son tuteur ailleurs
lui a fait
délivrer un libre

à l'égard de qu'c.

Entre
Verdelet
Et
Georges

pour
l'arrêt de Vendredi

13 novembre

1826.